

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

TP - Technicien (ne) métreur (se) en charpente bois et couverture

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

1. CHIFFRER UNE AFFAIRE DE CHARPENTE BOIS ET DE COUVERTURE

Chiffrer une affaire en charpente traditionnelle bois.
Chiffrer une affaire en structure bois.
Chiffrer une affaire en couverture traditionnelle.
Chiffrer une affaire en couverture industrielle.

2. REALISER L'ETUDE TECHNIQUE D'EXECUTION D'UNE AFFAIRE EN CHARPENTE BOIS ET EN COUVERTURE

Réaliser l'étude technique d'exécution d'une charpente traditionnelle bois.
Réaliser l'étude technique d'exécution d'une structure bois.
Réaliser l'étude technique d'exécution d'une couverture traditionnelle.
Réaliser l'étude technique d'exécution d'une couverture industrielle.

3. REALISER LE SUIVI ET LE CONTROLE D'UN CHANTIER EN CHARPENTE BOIS ET EN COUVERTURE

Réaliser le suivi et le contrôle d'un chantier de charpente traditionnelle bois.
Réaliser le suivi et le contrôle d'un chantier de structure bois.
Réaliser le suivi et le contrôle d'un chantier de couverture traditionnelle.
Réaliser le suivi et le contrôle d'un chantier de couverture industrielle.

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Les grandes, moyennes et petites entreprises de charpente bois.

Type d'emploi accessibles :

Technicien(ne) d'études charpente bois couverture.
Assistant(e) de travaux charpente bois couverture

Code(s) ROME :

Références juridiques des réglementations d'activité :

Néant.

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Système de notation / conditions d'octroi

Nom légal certificateur(s) :
Ministère chargé de l'Emploi

Modalités d'évaluation :

-

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

-

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 4

Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 4

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : -

Durée de l'enregistrement : -

Date d'échéance de l'enregistrement : -

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Par expérience	Oui
Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

-

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>